

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

25 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée,</li> <li>- contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles,</li> <li>- exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Le mémoire consiste en un travail de recherche : " spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; " méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; " intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (<a href="http://www.uclouvain.be/61093.html">http://www.uclouvain.be/61093.html</a>)</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Le mémoire est supervisé par un promoteur (voir définition facultaire ; faire lien). Si le sujet du mémoire le requiert ou à la demande de l'étudiant ou du promoteur, un co-promoteur peut être sollicité et désigné. L'étudiant doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur. Le jury du mémoire est composé du promoteur et de deux lecteurs, désignés par le jury de maîtrise.</p> <p>Le mémoire est évalué en fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'atteinte de ses objectifs.</li> <li>- La capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée.</li> <li>- L'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques.</li> <li>- La cohérence et la complétude du travail effectué.</li> <li>- La qualité et la pertinence de la formulation écrite et de l'illustration.</li> </ul>
Contenu	<p>Selon la finalité choisie, la forme du mémoire sera différente.</p> <p>Pour les étudiants de la finalité spécialisée en traitement automatique du langage, le mémoire se fera de préférence dans le prolongement du stage en laboratoire de recherche de minimum 7 semaines (LING9996). Le mémoire proprement dit développera les aspects théoriques sous-jacents au travail pratique réalisé pendant le stage.</p> <p>Pour les autres finalités, le mémoire respectera le canevas suivant : - Traiter une problématique linguistique impliquant une étude empirique sur base de données authentiques (analyse de corpus, enquête sociolinguistique, expérimentation psycholinguistique, etc.)</p>
Faculté ou entité en charge:	LING

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en linguistique	LING2M	25		